



Municipalité de Chesterville
486, rue de l'Accueil
Chesterville (Québec) G0P 1J0

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC AUX PERSONNES ET ORGANISMES DÉSIRANT S'EXPRIMER SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES NUMÉRO 249 N.S.

Lors de sa séance ordinaire tenue le 6 mars 2023, le Conseil de la Municipalité de Chesterville a adopté le projet de règlement relatif à la démolition d'immeubles numéro 249 N.S.

Ce projet de règlement vise à régir la démolition des immeubles à valeur patrimoniale et à les assujettir à une procédure d'autorisation spécifique.

Le projet de règlement relatif à la démolition d'immeubles numéro 249 N.S. ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptibles de faire l'objet d'approbation référendaire.

Une consultation publique aura lieu le 22 mars 2023, à 19 heures au 472, rue de l'Accueil à la Salle des sessions. Cette consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Toute personne qui désire consulter le projet de règlement peut le faire sur le site Internet de la municipalité au : <https://www.chesterville.net/> ainsi qu'au bureau municipal. Il est aussi possible de demander une copie à la municipalité par courriel au « dg@chesterville.net », par la poste au 486, rue de l'Accueil, Chesterville (Québec) G0P 1J0 ou par téléphone au 819 382 2059, du lundi au mardi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h et du mercredi au jeudi de 9 h à 12 h.

Donné à Chesterville, ce 6 mars 2023

Joanne Giguère,
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Joanne Giguère, directrice générale de la municipalité de Chesterville, demeurant à Chesterville, certifie sous déclaration solennelle avoir publié l'avis public ci-joint en affichant une copie aux endroits désignés par le Conseil, le 6^e jour de mars 2023.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce 6 mars 2023.

Joanne Giguère,
Directrice générale et greffière-trésorière